



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MARDI 29 MARS 2016**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,
Monsieur Detlef KUHN, Adjoint,
Madame Dominique DAVID, Adjointe
Monsieur Bernard HURAY, Adjoint
Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint
Madame Pascale GERARD, Adjointe
Monsieur Didier HOUSSAYE, Délégué
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué
Madame Valérie DELABRIERE, Conseillers Municipaux,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Madame Marie-Hélène CLEMENT-FRELICOT,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Madame Pascale BIVILLE,
Madame Josette PALIER-LEBRETON,
Madame Aurélie BIERRE,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Alain ROBERT,
Madame Muriel BEZIEL.

Absents :

Monsieur Pierre CHIAPELLO qui avait donné procuration à Monsieur Bernard HURAY.
Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur Frédéric VIEUX.
Monsieur Alain DULONDEL qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 17 Mars 2016.

Nombre de Conseillers : 23

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Marie-Hélène CLEMENT qui remplace Monsieur Patrice ADAM.

I – Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 24 février 2016

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 24 février 2016 est approuvé à l'unanimité, tel que présenté.

II- Vote des taux du budget 2016

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la proposition de la commission finances de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti pour l'année 2016. Il rappelle ces taux comme suit :

Taxe d'habitation :	17.09 %
Taxe foncière bâti :	32.00 %
Taxe foncière non bâti :	63.42 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour laisser inchangés en 2016 les taux d'imposition tels que présentés.

Monsieur le Maire indique que cela fait 9 ans que les taux d'imposition de la commune n'ont pas été augmentés.

Il fait part que la communauté de communes de l'Andelle maintient également ses taux pour l'année 2016.

Monsieur Kühn informe le conseil municipal que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du SYGOM, sera baissé de 1.1% en 2016.

III- Vote du budget primitif 2016

a) Vote du budget primitif 2016 de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte administratif de la commune exercice 2015 sera voté à réception du compte de gestion établi par le trésorier, soit lors de l'une des 2 prochaines séances du conseil municipal le jeudi 12 mai 2016 à 20h30 ou le lundi 27 juin 2016 à 18h30.

Monsieur Vieux fait part au conseil municipal qu'en l'absence du compte de gestion la commission finances a toutefois pris en compte, pour l'élaboration du budget primitif 2016, une reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015.

Il présente au conseil municipal au moyen d'un tableau :

Le résultat de clôture de fonctionnement	1 024 943.17 €
Le déficit d'investissement 2015	- 199 184.42 €
Le déficit d'investissement 2014 reporté	- 24 073.86 €
Le résultat de clôture d'investissement	- 223 258.28 €
Le résultat de clôture des 2 sections	801 684.89 €
Les restes à réaliser (dépenses)	287 140.00 €

La répartition du résultat de fonctionnement de 1 024 943.17 € est proposée comme suit :

Le déficit cumulé en investissement - 223 258.28 €

Les RAR au 31/12/2015 - 287 140.00 €

Soit un total de 510 398.28 € affecté en recettes d'investissement au compte 1068.

Le net disponible reportable en 2016 514 544.89 €

Arrondi à 514 000.00 €

Puis Monsieur Vieux expose au conseil municipal les grandes lignes du projet de budget 2016 en présentant :

- Les chapitres des dépenses de fonctionnement dont les montants sont sensiblement identiques à ceux de 2015 excepté pour le chapitre 67 dont le montant de 197 900 € a été versé sur le budget eau en 2015.
- Les chapitres des recettes de fonctionnement avec le chapitre 73 intégrant le solde des subventions du Conseil Général pour la bibliothèque-médiathèque imputé à l'article 7381.

Monsieur Vieux informe le conseil municipal que certains articles des dépenses de fonctionnement sont en augmentation pour des raisons d'imputation comptable :

- Le 6232 « fêtes et cérémonies » (compte tenu que la facture des colis de Noël est arrivée trop tard fin décembre 2015, ce qui implique une prévision pour 2016 de 2 factures)
- Le 6156 « maintenance » (certaines factures de maintenance étaient précédemment imputées sur l'article 61522 « entretien des bâtiments » et ce dernier article est symétriquement en forte diminution. Le montant total sur ces deux articles reste donc stable par rapport au budget 2015.

Concernant les recettes de fonctionnement, il est noté la baisse significative de la DGF « partie forfaitaire ».

Pour le budget primitif 2016 il a été pris en compte une diminution de cette dotation de 5% conformément aux informations reçues. Le nouveau projet de la DGF, avec un mode de calcul différent qui pourrait être plus favorable pour la commune, a été reporté pour 2017.

Les bases d'imposition pour la taxe d'habitation seront vraisemblablement modifiées en fin d'année compte tenu que des administrés ont été assujettis à cette taxe en 2015 puis ont bénéficié d'un dégrèvement de cet impôt la même année. Les bases définitives ne nous seront communiquées qu'en novembre.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les propositions de subventions :

- Aux 29 associations qui ont leur siège à la mairie de Romilly sur Andelle. Il fait part qu'il participe avec Monsieur Chivot aux assemblées générales de ces associations.
- Aux associations proches de Romilly sur Andelle.
- Aux CCAS, coopératives scolaires des écoles Maurice Genevoix, Louise Michel, Rased.
- A d'autres associations.

Le montant de ces subventions inscrites à l'article 6574 s'élève à la somme de 271 460 €.

Monsieur Robert demande si l'avance sur subvention à la MJC ALER a été prise en compte dans ce tableau.

Monsieur le Maire fait part que la subvention qui sera mandatée à la MJC ALER sera moindre de 30 000.00 € (avance) que le montant indiqué dans le tableau.

Monsieur Robert demande si l'emploi de la Directrice de la MJC ALER figure dans les charges de personnel.

Monsieur le Maire fait part que non puisqu'il aurait dû soumettre la création de poste au conseil municipal.

Ce sujet sera éventuellement débattu ultérieurement en fonction des compétences de la nouvelle communauté de communes après la fusion des communautés de communes de l'Andelle et de Lyons.

Monsieur Vieux fait part au conseil municipal que les annuités de remboursement des emprunts sont en diminution en 2016 compte tenu que des prêts sont arrivés à échéance.

Puis Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'essentiel des travaux et équipements, arrêtés dans un premier temps par les différentes commissions communales puis étudiés par la commission finances, en fonction des possibilités du projet de budget primitif 2016 comme suit :

- Réhabilitation de la chaussée et des trottoirs de la rue aux Ormes avec la CDCA.
- Réfection de la voirie de la sente Marboeuf avec la CDCA.
- Fin de l'enfouissement des réseaux sente Langlois.
- Réfection des caniveaux d'une partie de la rue des Hautes Rives.
- Amélioration de la chaussée de l'impasse des Hautes Rives.
- Remise en état du chemin du collège et de la sente piétonne Saint-Georges.
- Réfection de la chaussée de la rue Gustave Flaubert.
- Création d'un parking à l'arrière de Condorcet sente des jardins du couchant en enlevant les grilles.
- Création de chemins piétonniers dans le parc de la RPA la Potière.
- Renforcement du pont du Moulin Pouchet.
- Réaménagement du local technique du Marais (toiture, porte d'accès, aire de stockage).
- Entretien du monument aux morts et éclairage tricolore.
- Fin de la mise aux normes PMR pour tous nos bâtiments communaux.
- Provision pour notre projet « cœur de bourg ».
- Organisation des activités des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre.
- Vidéo protection du côté de la médiathèque.
- Etude pour la création d'un éventuel skate-park.
- Organisation d'une grande soirée du bénévolat.
- Le complexe Louis Aragon (réparation de la toiture côté école de musique et réfection de l'accès à cette école, peinture anti-tag, wifi, aspirateur, tables, tapis, trousse de secours, machine à café).
- Le C.A.R.R.E. (portes de la Ribambelle et des Restaurants du cœur, chambre froide, réassort vaisselle, éclairage).
- La Maison du Marais (écran de projection).
- La Mairie (casiers de classement, ordinateurs et logiciels, chaises, mises aux normes des réseaux électriques).
- L'école élémentaire Louise Michel (photocopieur, chaises, tables et chariots pour la salle polyvalente, vitrines extérieures, deux autres buts de handball).
- L'école maternelle Maurice Genevoix (serrure électrique avec vidéo, réparation des vélos et tricycles, sécurisation du local, réfection de la noue dans la cour, informatique, films occultants pour les dortoirs, dalles plafond).
- Restaurant scolaire (meuble de rangement, réassort vaisselle, ventilation).
- La bibliothèque –médiathèque Jacques Prévert (garage à vélos, réfrigérateur, présentoir de prospectus, création d'un point d'eau, dalles pour le pourtour).
- La Marelle (photocopieur, pare-ballons).
- Presbytère (réfection des sanitaires).

- Les services techniques (remplacement d'un camion, contrat pour toutes nos alarmes, achat de matériel, fleurissement, travaux de sécurité, point de collectage de poubelles).
- Voirie communale (réparations diverses, remplacement de points lumineux par des leds, grilles avaloirs, tampons d'eaux pluviales, panneaux de signalisation, marquages au sol).
- Communication (panneau recto-verso d'information pour les associations et la médiathèque, bâches de présentation des activités culturelles de la commune, totem des infrastructures du centre-ville, signalétiques diverses).
- Vie sociale (services courses et toutes les activités organisées par le CCAS).
- L'élagage de nos grands arbres sur des espaces communaux.

Quelques nouveautés sont également prévues :

La création d'un troisième mobilier fleuri ayant pour thème la légende de la côte des Deux Amants, un défibrillateur automatisé en extérieur, un abribus près de l'arrêt PMR, le nettoyage du Calvaire, le bâchage du talus du cimetière.

Monsieur Robert demande si toutes ces propositions sont intégrées dans le projet de budget primitif 2016.

Monsieur le Maire fait part que oui et que les propositions des commissions étaient bien plus nombreuses. La commission finances a dû effectuer des arbitrages au niveau de la section de fonctionnement comme de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité arrête le budget primitif 2016 de la commune présenté en équilibre :

Section de fonctionnement

Dépenses 3 752 300 €

Recettes 3 752 300 €

Section d'investissement

Dépenses 1 396 090 €

Recettes 1 396 090 €

b) Vote du budget primitif 2016 « eau »

Monsieur VIEUX présente au conseil municipal le projet du budget eau qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses 253 900 €

Recettes 253 900 €

Section d'investissement

Dépenses 136 200 €

Recettes 136 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord au projet de budget primitif 2016 « eau » tel que présenté.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire réaliser un audit sur les canalisations d'eau afin d'engager des travaux d'éventuelles réfections à réaliser.

Il est rappelé que d'importants travaux ont déjà été réalisés sur les canalisations d'eau défectueuses tels ceux de la rue Saint Georges, la RD 321, rue Blingue.

Le conseil municipal donne son accord de principe à Monsieur le Maire pour réaliser cet audit.

IV- Complément au fonds de concours pour la voirie de la rue aux Ormes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors des travaux de réfection de la rue aux Ormes, il a été constaté que les réseaux d'eaux pluviales et usées étaient très abîmés et nécessitaient des travaux supplémentaires.

Le Syndicat d'assainissement présidé par Monsieur Alain Dulondel a programmé ces travaux supplémentaires.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 16 décembre 2015, le Président de la CDCA a été autorisé à solliciter le versement d'un fonds de concours de 79 331.79 € H.T. auprès de la commune de Romilly sur Andelle pour la réfection de la rue aux Ormes.

En raison des travaux supplémentaires survenus en cours de chantier pour un montant total de 11 139.45 € H.T., il est nécessaire de modifier la demande de versement de fonds de concours prévu initialement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire :

- **A verser un fonds de concours à la CDCA à hauteur de 50% du montant H.T. des travaux réalisés, soit la somme de 84 901.52 €.**
- **A signer tout document relatif à ce chantier.**

V- Contribution financière pour les travaux avec le SIEGE (ampoules LED)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le S.I.E.G.E. participe financièrement aux travaux d'enfouissement des réseaux, ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique électrique.

Dans le cadre des travaux arrêtés lors du vote du Budget Primitif 2016, il a été arrêté en section d'investissement le remplacement d'ampoules très énergivores de l'éclairage public par des ampoules LED pour un montant de 22.000 € TTC. La participation de la commune est chiffrée à 3.666,67 € TTC.

Monsieur le Maire fait part que la participation du S.I.E.G.E. est liée à une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord à la participation du S.I.E.G.E. pour le remplacement d'ampoules de l'éclairage public par des ampoules LED,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière entre le S.I.E.G.E. et la commune de Romilly sur Andelle afférente au remplacement d'ampoules de l'éclairage public.**

Monsieur Robert demande si l'installation des nouvelles ampoules s'effectuera sans dépense supplémentaire.

Monsieur Huray fait part que ces nouvelles ampoules LED ont déjà été installées sur le réseau d'éclairage public sans engendrer de frais supplémentaires.

VI- Bibliothèque-médiathèque

a) Encarts publicitaires des sponsors pour le printemps littéraire

Pour aider à l'organisation du Printemps Littéraire et particulièrement du Salon du Livre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est fait appel à des sponsors.

Les donateurs seront mentionnés sur l'affiche du Salon du Livre et le livret qui est édité à cette occasion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour accepter des dons de sponsors pour l'organisation du Printemps Littéraire 2016 et pour ceux des prochaines années.

b) Régie pour différentes manifestations

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Catherine CORROYER, est régisseur de recettes à la Bibliothèque Médiathèque Jacques PREVERT, pour les encaissements des adhésions et les frais de photocopies.

Considérant que l'équipe de la Bibliothèque Médiathèque organisera différents types de manifestations, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élargir la régie de recettes actuelle de Madame Catherine CORROYER à l'encaissement des droits d'entrée des futures manifestations qui seront programmées par la Bibliothèque Médiathèque Jacques PREVERT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner délégation pour arrêter les tarifs des droits d'entrée des manifestations qui seront planifiées par la Bibliothèque Médiathèque Jacques PREVERT, afin que Madame Catherine CORROYER puisse effectuer les encaissements à l'avance.

L'information sur les tarifs des droits d'entrée sera toujours communiquée au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour élargir la régie de recettes de Madame Catherine CORROYER à l'encaissement des droits d'entrée des manifestations qui seront organisées par la Bibliothèque Médiathèque Jacques PREVERT,

- donne délégation à Monsieur le Maire pour arrêter les tarifs des droits d'entrée de ces manifestations.

VII- Désignation des délégués

Considérant la démission de Monsieur Patrice Adam, Monsieur le Maire propose au conseil municipal pour la représentation dans les syndicats intercommunaux

- d'une part : la candidature de Madame Marie-Hélène Clément au Syndicat Intercommunal de l'école de musique Jacques Langlois,
- d'autre part : la candidature de monsieur Alain Dulondel au Pays du Vexin Normand

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- par 22 voix pour et 1 abstention donne son accord pour la candidature de Madame Marie-Hélène CLEMENT au Syndicat intercommunal de l'école de musique Jacques LANGLOIS,

- à l'unanimité donne son accord pour la candidature de Monsieur Alain DULONDEL au Pays du Vexin Normand.

VIII- Communications et informations

Remerciements

Madame Laurence CIRETTE remercie Monsieur le Maire et Monsieur Kühn d'avoir résolu son problème au cimetière en révisant le règlement du cimetière.

Le RPFC remercie la commune pour le prêt de la salle Louis Aragon pour le loto du 26 et 27/03/2016 et l'aide de Monsieur Xavier CHIVOT pour son aide au nettoyage.

Les Spartiates remercient le conseil municipal pour l'octroi d'une coupe afin de récompenser un grand nombre de participants.

La Fédération Française de cyclisme remercie la municipalité pour le prêt du terrain de trial de Romilly sur Andelle du 25 au 29 juillet 2016 dans le cadre du trophée de France des jeunes vététistes 2016.

Les membres du cercle philatélique et toutes collections de Pont saint Pierre remercient la municipalité et tout particulièrement Monsieur CHIVOT pour l'aide et la logistique lors de la réalisation du congrès régional.

a) Cœur de bourg

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que différents courriers ont été adressés à plusieurs instances en les sollicitant pour aider au financement de l'opération « cœur de bourg ».

Les aides éventuelles que la commune pourrait percevoir pour ce projet n'étant pas très importantes, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'élaborer un nouveau projet moins ambitieux qui porterait essentiellement sur les 2 ailes pour des cases artisanales, de services et des logements.

Le conseil municipal n'émet pas d'avis défavorable à cette proposition.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les activités de TAP qui se déroulaient à l'espace Condorcet se tiendront à la rentrée de septembre au C.A.R.R.E.

b) SIBA

Madame Nadia ABDELAZIZ informe le conseil municipal que la participation communale au SIBA s'élèvera en 2016 à la somme de 26 052.23 €, une augmentation de 3.35 % par rapport à 2015.

Il est planifié pour l'année 2016, suite au Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE), l'aménagement des berges du Cabot face à la pharmacie.

c) Plateau sportif

Dans le cadre de la mutualisation de l'utilisation du plateau sportif entre les communes de Romilly sur Andelle, Pont saint Pierre, Flipou et Amfreville les Champs il sera organisé une réunion au plateau sportif le 27 avril 2016 à 18h00.

Seront conviés à cette manifestation, les Maires, adjoints, délégués des communes concernées, Monsieur Jean DUMESNIL-ADELEE, Madame Valérie DELABRIERE respectivement Président et Vice-

présidente du Syndicat mixte de gestion des gymnases, Madame Christelle HEROUX, surveillante, les représentants des journaux l'Impartial et le Paris-Normandie.

d) Forum des métiers

La 15^{ème} édition du forum des métiers a rencontré un vif succès le vendredi 25 mars 2016 avec la participation de 1200 élèves de classe de 3^{ème}. Onze établissements scolaires étaient représentés.

e) Feu tricolore au Collège

Le feu tricolore à hauteur du Collège a été accidenté. Considérant l'aspect « sécurité » de ce feu, il est prévu sa réparation en urgence. La dépense sera présentée lors de la prochaine séance du conseil municipal et nécessitera une décision modificative.

Monsieur AMELOT s'interroge par rapport à la dépense qui serait supportée par la commune de Romilly sur Andelle alors qu'il lui semble que ce mobilier urbain a été installé par la Commune de Pont Saint Pierre.

f) Syndicat d'assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Alain DULONDEL lui a fait part d'une diminution de 39 centimes par m3 d'eau de la redevance assainissement.

g) Cabine téléphonique

Par courrier en date du 7 mars 2016, Orange informe la commune de Romilly sur Andelle qu'ils retireront la cabine téléphonique située rue Saint Georges.

L'utilisation moyenne de cette cabine est de 25 secondes par jour.

h) Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le service apporté mensuellement à la mairie par un représentant du CIDFF est très apprécié.

i) Présentation des activités TAP

Monsieur le Maire relève la qualité du livret réalisé et financé par la CDCA qui présente les activités proposées pendant les TAP. Il rappelle que ce livret a été distribué à tous les conseillers par Monsieur CHIAPELLO.

j) Qualité de l'eau

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du rapport annuel sur la bonne qualité de l'eau potable à Romilly sur Andelle.

k) Porte-drapeau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du décès de Monsieur Raymond BACHELET, porte-drapeau de l'UNC dont l'inhumation se déroulera le mercredi 30 mars 2016. Il est empêché et ne pourra participer à l'inhumation. Il souhaite que des conseillers municipaux puissent participer à cette inhumation.

Manifestations communales et intercommunales depuis le 24 février 2016

- Huitième édition des palmes romilloises : participation d'environ 300 personnes le vendredi 11 mars 2016,
- Huitième édition des lauréats sportifs de la CDCA le vendredi 26 février 2016 à Vandrimare
Sur 26 lauréats sportifs, 11 Romillois ont été mis à l'honneur :
 - En sports individuels extérieurs, Célia LAURENCON (équitation) obtient le trophée pour sa médaille de bronze aux championnats de France,
 - En sports individuels intérieurs, Maëva WAUQUIER (twirling) obtient le trophée pour son titre de championne de France, Maxime NICOLLE et Ethan LEFEBVRE (natation) sont nominés pour leur sélection en équipe de l'Eure pour la coupe de France.
 - En sports de combat et de raquettes, Lizanne LUBRANO et Anaïs CREPIN (tennis) obtiennent le trophée pour leur titre de championne de l'Eure, Marlies GUSTMANN (tennis) est nominée pour son titre de championne de Normandie, Axel MAUGE (karaté) est nominé pour sa deuxième place à la coupe de Normandie, RAS (tennis de table) est nominé pour son maintien en R4.
 - En sports scolaires, le Collège de Romilly sur Andelle (athlétisme) est nominé pour la qualification aux championnats académiques d'athlétisme.
 - En sports collectifs, le RPFC (football) est nominé pour le titre de 2^{ème} en DHR et le 6^{ème} tour de coupe de France et remporte le trophée.
- Congrès philatélique qui a rencontré un vif succès le week-end du 19 au 20 mars 2016.

Manifestations communales à venir :

- 45 ans du jumelage avec la commune de Biebesheim
Du mercredi 6 au dimanche 10 avril, les familles allemandes de Biebesheim seront reçues à Romilly sur Andelle pour fêter le 45^{ème} anniversaire du jumelage de nos deux communes.
- Concert Yves DUTEIL
Le Samedi 23 avril se déroulera un récital d'Yves DUTEIL à l'espace Louis Aragon (environ 1h). Il n'y a pratiquement plus de places disponibles.
- 7^{ème} printemps littéraire Romillois avec le salon du livre
Le dimanche 24 avril 2016, au complexe Louis Aragon, sera organisé la 7^{ème} édition du salon du livre dans le cadre du printemps littéraire Romillois. Plus de 50 auteurs (dont Michel DE DECKER, Yves DUTEIL, CASIMIR, Louis VELLE, Frédérique HEBARD, Jean-Claude BOURRET et l'animateur Frédérik ROMANUIK) seront présents à cette manifestation. Des dédicaces et échanges avec les auteurs et illustrateurs sont prévus ainsi que des expositions, conférences et animations. L'entrée est gratuite.

Plus de 1000 visiteurs sont espérés à cette manifestation qui constitue un moment fort de la vie Romilloise.

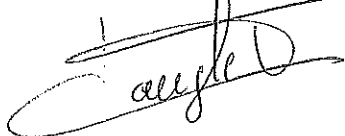
- Le 1^{er} mai les seniors de la Commune seront accueillis à l'espace Louis Aragon. Un repas de qualité sera servi par des employés communaux. Une animation sera proposée et nos doyens seront honorés.

Monsieur CHIVOT donne connaissance au conseil municipal des dates des prochaines manifestations :

Vendredi 1 ^{er} avril 2016	Collecte de sang place Edmond 10h30 à 13h00
Les 2 et 3 avril 2016	Loto Aragon avec R.A.S.
Samedi 2 avril 2016	Concours de pétanque place Vimbert avec R.A.P.
Mardi 5 avril 2016	Assemblée générale de Authentik Aventure salle du Marais 20h30
Mercredi 6 avril 2016	Accueil des amis de Biebesheim par le comité de jumelage espace Aragon à 18h Semaine du 45 ^{ème} anniversaire du jumelage
Vendredi 15 avril 2016	Loto des habitants au C.A.R.R.E. avec le comité des fêtes
Samedi 16 avril 2016	Soirée cabaret avec l'orchestre d'harmonie espace Aragon 20h30
Samedi 16 avril 2016	Soirée moules-frites salle du C.A.R.R.E. avec le comité des fêtes
Le 15, 16 et 17 avril 2016	Fête Saint Georges
Dimanche 17 avril 2016	Foire à Tout rue Saint Georges avec le comité des fêtes à partir de 6h
Samedi 23 avril 2016	22 ^{ème} foulée nocturne salle du C.A.R.R.E. avec les Mille-Pattes
Samedi 23 avril 2016	Récital de Yves DUTEIL espace Aragon 20h30
Dimanche 24 avril 2016	7 ^{ème} printemps littéraire Romillois espace Aragon
Vendredi 29 avril 2016	Bourse aux vêtements espace Condorcet avec la Passerelle 13h30 – 20h30
Dimanche 1 ^{er} mai 2016	Créations artisanales espace Condorcet avec Papotage et Bricolage et les Créalies
Les 7 et 8 mai 2016	Loto espace Aragon avec R.A.P.
Dimanche 8 mai 2016	Manifestation du 8 mai 1945 avec l'UNC Monuments aux morts Romilly 11h30
Dimanche 8 mai 2016	Foire à Tout place Vimbert stade de la Choule par l'Amicale du Personnel Communal

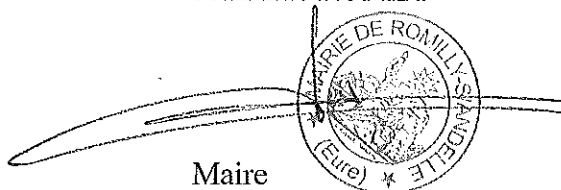
Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h50.

Marie-Thérèse LANGLET



Secrétaire de séance

Jean-Luc ROMET



Maire